

<b>Membres</b>	<b>16</b>
<b>Présents</b>	<b>9</b>
<b>Votants</b>	<b>9</b>
<b>Exprimés</b>	<b>9</b>
<b>Oui</b>	<b>9</b>
<b>Non</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-200049278-20220707-DEL-2022-35-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2022  
Date de réception préfecture : 08/07/2022



## **EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

L'an deux mille vingt-deux, le 7 juillet le Bureau syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Peyrat-le-Château sous la présidence de Sébastien MOREAU, Président.

Date de la convocation : 29 juin 2022

### **MEMBRES A VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :**

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Gérald GASCHET - Henri LAVAUD - Gilles MATINAUD - Sébastien MOREAU - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR - Michel THEYS - Guy TOUZET**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

### **DÉLIBÉRATION N° 2022-35**

#### **OBJET : PARTICIPATION FINANCIÈRE DU PETR DU PAYS MONTS ET BARRAGES À L'AMICALE DU PERSONNEL « LE CŒUR DU CHÂTEAU »**

Monsieur le Président propose de verser au titre de l'année 2022, une subvention de 350 € à l'amicale du personnel « Le Cœur du Château » dont l'objet inscrit au journal officiel du 21 mars 1998 est de « faciliter la convivialité entre collègues, invités et auxiliaires ».

Il rappelle que les crédits sont inscrits à l'article 6574 du Budget primitif 2021 du PETR.

Les membres du Bureau syndical, après en avoir délibéré, valident à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré à Peyrat-le-Château  
Les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures.

**Le Président,  
Sébastien MOREAU**